

[Text]

Mr. Tobin: It is very difficult, Mr. Chairman. It is not in the nature of a Newfoundlander to ask short questions.

Mr. Peach: Before you start, Brian, I may not be familiar with the whole area because I am not an inshore fisherman. But Eric Miller is an inshore fisherman and the three of us are plant workers. We will accommodate your answers from this committee.

Mr. Tobin: Mr. Chairman, first of all, I want to reiterate that I think it was an excellent presentation for a lot of members who have been on the road for a long time. I have not been on the road as long as some of these members but I have been here for a long time today, and that film got the adrenalin going again and got the interest built back up again after a long day. You did an excellent job, just fantastic.

I want to say to you that we have noted your comments on UIC, on licensing and on a lot of matters that we have heard from other groups about. Fogo Island Co-op and others have mentioned the inequities, the disincentives of the UIC system. So I am not going to touch on those areas on which we have questioned other people.

But there are two matters I want to touch in three quick minutes, and one is the Canadian Saltfish Corporation. I will ask both questions now and then let you answer them.

I want to know if I am hearing—maybe I am not—from you that maybe the Canadian Saltfish Corporation has outlived its mandate or its usefulness, that maybe it should disappear altogether, because you cannot have the private sector competing with the Saltfish Corporation if it has a mandate that it has to buy the fish offered to it. Either it is going to operate with its current monopoly or maybe it has to disappear. I want a comment on that, as to whether or not that is what you are saying.

The second one is that in Newfoundland I hear two things, no matter where I go. I hear from one fishermen that the problem with the fishery is that there are too many boats. We had a fellow up there on the screen a minute ago, saying: "If you want to add to the problem, keep adding boats". That is a quote that I wrote down. We had another guy five minutes earlier—and this is the second thing we always hear in Newfoundland—saying: Boy, it is not fair. Here I am stuck in a 30-foot boat and I want a bigger boat and I cannot get it. Why will you not let a fellow have the boat he wants?

I would say to your committee, because both points of view were put on the screen: Which is it? I hear both arguments all the time and I am not sure which is the right way: to put the hammer down and restrict new entrants, bigger boats, as one man said, or to allow fishermen to have the boats they want. Those are my two questions.

[Translation]

M. Tobin: C'est très difficile, monsieur le président. Ce n'est pas dans la nature des Terre-neuviens de poser des questions courtes.

M. Peach: Avant que vous ne débutez, Brian, il se peut que je ne sois pas familier avec toute cette question, étant donné que je ne suis pas pêcheur côtier. Eric Miller est pêcheur côtier et nous trois sommes des travailleurs d'usine. Nous allons vous répondre selon nos compétences.

M. Tobin: Premièrement, monsieur le président, je veux répéter que je pense qu'il s'agissait d'une excellente présentation pour beaucoup de députés qui sont en politique depuis longtemps. Je n'y suis pas depuis aussi longtemps que ces députés, mais je suis ici depuis pas mal de temps et le film que nous venons de voir m'a emballé et a suscité à nouveau mon intérêt après tout ce temps. Excellent travail, absolument remarquable.

Je veux vous dire que nous avons remarqué vos commentaires à propos de la CAC, des permis et des nombreuses questions sur lesquelles d'autres groupes ont donné leur avis. *Fogo Island Co-op* et d'autres entreprises ont fait mention des injustices et des mesures décourageantes du système de la CAC. Je n'aborderai donc pas ces points sur lesquels nous avons interrogé d'autres personnes.

Il y a toutefois deux sujets que je voudrais aborder en trois petites minutes; le premier concerne l'Office canadien du poisson salé. Je vais poser les deux questions et vous y répondrez à votre guise.

Je veux savoir si j'ai bien compris—peut-être que non—que l'Office canadien du poisson salé a peut-être terminé son mandat ou fait son temps, qu'il devrait peut-être disparaître complètement, parce que le secteur privé ne peut pas concurrencer l'Office du poisson salé si son mandat l'oblige à acheter le poisson qui lui est offert. Il doit ou continuer à fonctionner avec son monopole actuel ou peut-être disparaître. Je désire un commentaire là-dessus, c'est-à-dire si oui ou non c'est bien ce que vous dites.

Le deuxième sujet est que où que j'aille à Terre-Neuve, j'entends deux choses. Un pêcheur me dit que le problème dans le secteur des pêches c'est qu'il y a trop de bateaux. Il y a tout juste une minute, sur cet écran, une personne disait : «Si vous voulez ajouter encore au problème, continuez à ajouter des bateaux». C'est une remarque que j'ai noté. Cinq minutes plus tard, une autre personne—et c'est la deuxième chose que nous entendons constamment à Terre-Neuve—a dit : «Mais enfin, ce n'est pas juste. Me voilà pris sur un bateau de 30 pieds; j'en veux un plus gros, mais je ne peux pas l'avoir. Pourquoi ne laissez-vous pas les pêcheurs avoir les bateaux qu'ils veulent?»

Je voudrais dire à votre comité, parce que les deux points de vue ont été exprimés à l'écran : Qu'est-ce que c'est que ça? J'entends constamment les deux arguments et je ne suis pas certain de la bonne solution : être ferme et interdire l'arrivée de nouveaux candidats et l'achat de bateaux plus gros, comme a dit quelqu'un, ou encore permettre aux pêcheurs de se procurer les bateaux qu'ils veulent. Ce sont là mes deux questions.